

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 734

Artikel: Echos de la Conférence des femmes hindoues, à Akola : (suite et fin)

Autor: Modi, Bindu

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echos de la Conférence des femmes hindoues, à Akola¹

(suite et fin)

Ce fut la première conférence à laquelle j'ai assisté comme déléguée. Ce qui me frappa le plus, c'est l'unité de la culture et de la civilisation hindoue. Le soir, les déléguées des différentes provinces se retrouvaient dans l'un ou l'autre camp et faisaient entendre des chants ou des productions typiques de leurs différentes régions, esquissant parfois leurs problèmes particuliers. Les chants satiriques de Sheila Bathia du Pendjab, étaient particulièrement frappants. Les femmes de cette province chantaient avec un accent spécial et leur jeu fut vivement apprécié. On pouvait noter facilement l'individualité de chacune de ces exécutions et, en même temps, on sentait d'emblée qu'elles avaient jailli d'une même culture originale, c'était comme les différents instruments d'un orchestre produisant une musique harmonieuse...

La conférence fut très fréquentée. C'était une foule fort représentative, il y avait des participantes issues de toutes les classes et de toutes les communautés.

Une grande partie venaient des milieux ouvriers et des classes moyennes. C'est un signe de santé puisqu'il prouve que les femmes sont devenues plus conscientes des problèmes auxquels elles ont à faire face, et qu'elles comprennent, comme citoyennes, l'importance d'en discuter et la nécessité de les résoudre.

Sur 300 déléguées, 265 étaient présentes, ce qui est une belle proportion. Mais elles ne semblaient pas prendre un intérêt très actif aux séances. Elles n'écoutaient pas attentivement. Quelques-unes d'entre elles bavardaient pendant les discussions. Elles montrèrent un manque de discipline surprenant et attristant. Elles n'arrivaient jamais à l'heure, le travail commençait avec du retard et finissait par conséquent avec du retard. Très peu d'oratrices se contentèrent des deux minutes que la présidente leur concédait. Dès lors, toutes celles qui désiraient parler ne purent le faire et cinq importantes propositions durent être retirées de l'ordre du jour. Elles interrompaient un discours en anglais pour demander qu'il fut prononcé en hindoustani ou tout au moins traduit... Les sujets traités touchaient aux questions sociales, politiques, économiques.

La conférence a joué le rôle du Prince Charmant, elle a réveillé la femme hindoue de son profond sommeil d'ignorance et d'indifférence. Puisse-t-elle rester réveillée et active !

Bindu Modi.
(Etudiante en droit et déléguée de Bombay.)

¹ Nous nous excusons de l'erreur typographique du précédent numéro.

DE-CI, DE-LÀ

Nomination féminine à l'O.N.U.

Nous avons plusieurs fois attiré l'attention de nos lecteurs sur l'importance, dans l'Organisation des Nations Unies, de la Commission des Droits de l'Homme et de celle, qui nous touche de plus près encore, du Statut de la Femme. Si ces deux organismes parvenaient à établir et à faire reconnaître et respecter un droit international protégeant la liberté individuelle à tra-

Orientation scolaire et liberté démocratique

Comme nous l'avions annoncé, Mlle Fermin a bien voulu répondre à quelques objections que sa conférence du 30 mai nous avait suggérées.

— Le travail par équipes, que nous approuvons dans certains cas, doit-il être, à votre avis généralisé et appliqué à tous les enfants ?

Il ne doit jamais être imposé. La meilleure méthode à suivre est de former, dans la classe, une équipe volontaire, pour certains travaux bien adaptés à ce système. Une fois l'équipe lancée, sa réussite encourage d'autres équipes à se former. Mais le travail par équipe ne convient ni toujours, ni partout.

— La répartition des élèves entre les écoles de divers types (intellectuel, manuel, technique, etc.), ne crée-t-elle pas une spécialisation prématurée et anti-démocratique ?

Cette répartition ne doit pas être définitive. Il faut garder à chaque enfant, la possibilité de changer, en cours de route, à 14 ans, à 16 ans, et d'entrer dans une école d'un type différent. Il peut très bien arriver, en effet, qu'un élève qui a montré peu de dons intellectuels, une fois qu'il a pu s'adonner à une activité qu'il aime, sente le besoin d'un développement plus abstrait, son énergie ayant été déclenchée, libérée par une période de travaux qui lui plaisent. En Hollande, après une année en classe d'observation, l'assemblée des professeurs donne aux parents et aux élèves un préavis concernant leur orientation, mais nul n'est contraint de se soumettre.

— Ne croyez-vous pas qu'une culture géné-

rale, étendue aussi aux travaux artistiques et manuels, devrait être prolongée le plus tard possible afin de donner un maximum de liberté de choix aux élèves ?

— Ne craignez-vous pas qu'avec votre système, les enfants entrent trop vite dans l'ornière qui sera celle de toute leur vie ? Ne faut-il pas instruire l'enfant contre sa profession future ? Cet argument a une grande importance pour nous, c'est grâce à lui que nous réclamons pour les futures ménagères et mères de famille, une culture générale approfondie.

— Les écoles de tous genres doivent faire une très large place aux enseignements les plus divers, je suis de l'avis de Paul Languevin : « La vraie culture générale est celle qui fait l'homme (et la femme aussi) ouvert à tout ce qui dépasse sa spécialité ».

Il ne nous reste qu'à remercier Mlle Fermin d'avoir bien voulu préciser et nuancer ainsi sa pensée, qui n'est pas du tout, comme on voit celle d'une doctrine et qui cherche à offrir à chacun le maximum de liberté. Nous savons combien son temps était précieux pour les recherches qu'elle est venue faire chez nous, aussi ne saurions nous assez lui témoigner notre reconnaissance.

A. W. G.

vers le monde, il y aurait un progrès considérable accompli. Rien de ce qui touche ces questions ne doit nous être indifférent.

Aussi sommes-nous très heureuses de pouvoir annoncer dans nos colonnes la nomination de la titulaire définitive au poste de Chef de Section de la Condition de la femme à l'O.N.U.

« La nouvelle titulaire est Mme Léonie Mitchell, docteur en droit de l'Université de Paris. Elle a enseigné, depuis 1932 jusqu'en 1946 la terminologie juridique franco-anglaise à l'Institut de droit comparé de cette université.

Elle était, en outre, chef du contentieux d'une grande société commerciale et industrielle à Paris, une situation qui n'est pour ainsi dire jamais confiée à une femme. Plusieurs traductions de livres juridiques de français en anglais et vice-versa, sont son oeuvre. Elle est entrée dans la section juridique de l'O.N.U. en septembre 1946 après un concours où elle est sortie deuxième sur cent candidats.

Née à Paris, de père anglais et de mère française, elle possède la double nationalité, française et anglaise.

De plus, *last but not the least*, comme disent les Anglais, c'est une féministe ardente, elle était présidente d'un des premiers clubs pour femmes appartenant aux carrières libérales et commerciales à Paris.

Cette nomination, on le voit, est extrêmement favorable à la cause féministe.

Campagne en faveur de l'assurance-vieillesse et survivants.

Les différents groupements politiques ou professionnels qui soutiennent à Genève, le projet d'assurance-vieillesse, en vue de la votation des

5 et 6 juillet, ont formé un Comité d'action, et les organisateurs avaient bien voulu proposer une place, dans ce comité, au Centre de Liaison des Associations féminines genevoises. C'est un honneur et un témoignage auquel le Comité du Centre a été très sensible, mais il a été contraint de décliner l'offre, en raison du manque de temps qui lui était laissé. Le Centre ne peut en effet, engager dans une campagne les 35 associations qu'il représente sans les consulter, or le tour de consultations de ces diverses associations nécessite des convocations de comités et d'assemblées qui ne peuvent s'effectuer dans les quelques jours qui nous étaient octroyés. Il est dommage que la campagne d'action entreprise en vue de la votation ait été décidée si tard ; en attendant, chaque femme qui se sent responsable dans la collectivité fera de son mieux... sans bulletin de vote, puisque nous n'avons pu nous associer collectivement à l'action.

Les femmes dans les commissions.

Le Conseil Municipal de la Ville de Genève a nommé, le 13 juin, les membres de la nouvelle Commission de l'Enfance, dont nous avons récemment parlé. Trois femmes ont été appelées à en faire partie, Mmes R. Girod, Dr. O. Lemaître et J. Zurbrugg. Toutes trois sont très qualifiées pour collaborer à cette activité et nous nous réjouissons de penser que leur présence y sera fort utile.

A la Radio.

Mme D. Linder-Jaccoud, à Sorellame près de Senarclens, ancienne présidente de l'Association des Marcelines, a fait, le 25 mai, à Radio-

nombreuses. Cela ne fait aucun doute ; le désarroi d'un pays en guerre exige l'activité de tous et une activité latente, une fois surgie à la surface, ne retourne pas au néant. Mais je crois que sans les guerres le résultat serait absolument le même et que les revendications féminines sont le fruit de 2 grands courants conjugués : le développement rapide et continu de l'instruction de la femme d'une part, et d'autre part le développement non moins rapide de plaies sociales vers lesquelles tout cœur maternel se sent un devoir, devoir qui ne peut être exercé et rendu efficace que si les capacités d'agir sont libérées des entraves qui jusqu'ici leur barrent le chemin.

Jeanne Derron-Ulliac.

La MAISON des BELLES LAINES

et des Sous-vêtements de qualité

Bébé Verrey
Rue d'Inde 11, St-Louis

Mesdames !
Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au

Salon de coiffure Robert
spécialiste

PERMANENTES - TEINTURES
BOURG-DE-FOUR 36 Téléphone 4.14.89

Lausanne, dans la série des causeries agricoles, un exposé de valeur consacré à « l'éducation luttant contre la désertion des campagnes ». Les idées personnelles de Mme Linder, une fermière entendue, une mère de famille attentive, ont vivement intéressé ses auditrices, qui n'étaient pas toutes à la campagne.

Les femmes ne s'intéressent à rien !

On fit bonne justice de ce slogan facile, lors de la rencontre annuelle des Conférencières de Suisse romande, à Presinge (Genève) les 7 et 8 juin.

En effet durant l'année écoulée ce n'est pas moins de 550 à 600 conférences qui furent demandées par des groupes de paroisse, de jeunes parents, de mères, de jeunes filles ainsi que par de grandes assemblées féminines. Ce nombre est d'ailleurs inférieur à la réalité. Quantité de groupements s'entendent directement avec les conférencières d'après la liste envoyée chaque automne.

A la séance d'Informations du dimanche matin, Mme Darbre, présidente et Mme Parel, secrétaire, surent parfaitement mettre en lumière, non seulement l'activité des conférencières mais encore l'intérêt réjouissant des auditoires auxquels elles s'adressent.

Les sujets les plus demandés concernent la responsabilité des femmes, les problèmes de la vie pratique, on réclame aussi des causeries délassantes (musicales) ou gaies.

Tout à tour les participantes ont raconté leurs expériences : difficulté d'amorcer ou de diriger les entretiens qui suivent l'exposé, accueil chaleureux ou réfrigérant des organisateurs, maladroites à éviter, expéditions nocturnes au fond des campagnes, dans les montagnes hivernales. Toutes ces difficultés sont acceptées, de grand cœur, quand on se trouve devant des auditrices qui ont affronté les longs parcours et les intempéries, afin de recueillir avec avidité quelque information ou quelque enseignement nouveau, et pour s'arracher un instant à la routine et aux soucis quotidiens. Chacune sent alors la responsabilité de son message et elle s'attache à l'apporter dans un esprit de service, avec le maximum d'amour et de compréhension. L'humoriste de la compagnie, Mme Matter-Estoppey, donna une démonstration de « sa manière » qui mit les assistantes en joie tout en leur faisant entendre quelques vérités utiles.

Les conférencières qui venaient de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, du Jura bernois, du Valais et de Genève, ne se réunirent pas seulement pour confronter leurs expériences, mais aussi pour travailler à leur perfectionnement technique et spirituel. Elles avaient entendu, samedi, une conférence modèle sur « Lamartine », où M. Ch. Fournet mit l'accent sur les aspirations sociales du poète. Le soir chacune se divertit à la surprise-party préparée par les Genevoises. Le dimanche, M. Perrin, secrétaire parlementaire, s'attacha à montrer la nécessité de la collaboration de tous, sur le plan collectif, et notamment de l'action commune de l'homme et de la femme dans les affaires publiques, tandis que Mme Rossier, psychologue, montra comment on peut, par l'« Elargissement de la personnalité », atteindre en soi et autour de soi des sensibilités, plus nombreuses et plus diverses.

Souhaitons que la valeur des travaux présentés, l'esprit fraternel de la rencontre, et l'atmosphère bienfaisante de Presinge, avec son parc de grands arbres et sa vieille demeure, animée par l'Esprit, aient apporté aux participantes l'enrichissement qu'elles étaient venues chercher.

A. W. G.

A travers les Sociétés

Femmes de pasteurs.

Les femmes de pasteurs de l'Eglise nationale vaudoise ont pris l'habitude de se retrouver, chaque année, pour mettre en commun leurs expériences, leurs joies et leurs difficultés. Elles se sont réunies à Venes s/Lausanne les 2 et 3 juin. M. H. Meylan, recteur de l'Université de

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5% escompte en tickets Jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Une Fortune un Million !

RISTOURNE ET ESCOMPTE

ST COOPERATIVE
LES SOCIETAIRES

Mesdames !

Pour vos fleurs **Hirt**

4, rue de la Fontaine - Genève
Téléphone 5.01.60

touffu, pessimiste et déconcertant, qui débute en réfutant les objections au féminisme, pour conclure qu'en pratique elles sont légitimes.

Son pessimisme ne se limite pas aux activités féminines, auxquelles toute innovation ne peut ajouter que des maux, engendrer des luttes dans la famille et exaspérer les vanités, mais à tout le genre humain, qu'il estime incapable de progrès. Bien sûr il écrit en 1900, époque où les professions féminines sont à peu près limitées à l'enseignement, la couture ou le coiffage ; où le suffrage féminin n'apparaît encore en France que par les échos de la nervosité des suffragettes anglaises. Mais tout de même quelque chose de grave fermente puisque Faguet dresse un rempart de tout ce qui manque aux femmes pour faire autre chose que le ménage : le génie, les idées générales. « Leur intelligence est égale à celle de l'homme mais ne s'étend pas aux mêmes objets et ne peut affronter ni les affaires d'Etat, ni les affaires tout court, ni le droit, ni les sciences, ni les lettres. »

Il leur concède la vie pratique, la vie mondaine et la vie intérieure... Avouons que ce peu contient en germe pas mal de possibilités.

Certes il concède à la femme des droits, en lui conseillant de ne pas en user ; « certains droits sont parfois contraires aux devoirs ».

Ce terme de « devoir » chez Faguet me paraît plutôt s'appliquer à la coutume établie, à ce qui n'innove rien, ne dépasse pas l'alignement, en un mot, à la routine. Il y a évidemment cette question pénible qu'il faut bien envisager, de la femme qui ne se marie pas, et qui doit vivre. Dans ce cas seulement, qui est de nécessité matérielle, la femme prendra une profession et alors Faguet veut bien croire qu'elle l'exercera

avec désintéressement et générosité, et que son rôle dans la société sera un élément moralisateur.

La logique voudrait qu'on accuse E. Faguet de n'accorder ces qualités là qu'à la femme célibataire et d'en croire dépourvues les mères de famille, mais je crois que ce n'est pas son idée. Il se rend très bien compte que, même dépourvue de génie et d'idées générales, la femme peut avoir une activité sociale et politique mais il est persuadé qu'elle est incompatible avec la vie familiale. En un mot il ne voit la profession qu'en dehors du mariage alors qu'aujourd'hui nous la voyons très bien conjointement avec le mariage, car il n'est plus possible aujourd'hui de ranger les femmes en 2 catégories, la célibataire d'un côté, et de l'autre la femme pratique mère de famille. Notre état social produit des cérébrales qui sont de très bonnes mères de famille, et des natures simples que la lutte pour la vie jette dans des professions où elles s'adaptent très bien.

N'oublions pas que Faguet écrit en 1900, époque où il n'y avait en France que 2 avocates, il estime que l'avocate est une profession « rayée » pour la femme. Et pourtant qui sait si 30 ans plus tard il n'eût pas été charmé de voir au Palais nombre de toges si gracieusement portées.

Donc ne nous indignons pas trop des opinions qui nous paraissent arriérées ; songeons plutôt à nous émerveiller de la rapidité du changement des mœurs et de l'état social et voyons-y un motif consolant à notre hâte à réaliser certains vœux.

On prétend que ce sont les guerres qui ont transformé les activités féminines et amené la femme vers des professions de plus en plus